

La féminisation des conseils d'administration du CAC 40 est en route

La future loi fixe un quota de 40 % de femmes d'ici à 2016 et de 20 % dans trois ans. Vivendi devrait atteindre le tiers dès cette année

par BRUNO DE ROULHAC

A des rythmes différents, les sociétés françaises ouvrent progressivement aux femmes les portes de leur conseil. Hier soir, **PPR** a annoncé qu'il proposerait la nomination de trois femmes (Laurence Boone, chef économiste chez **Barclays Capital**; Yseulys Costes, PDG de **1000mercis.com** et Caroline Puel, journaliste) lors de sa prochaine AG, élargissant ainsi son conseil de 11 à 14 membres, dont près de 30% de femmes (Patricia Barbizet, était jusqu'alors la seule femme à siéger chez **PPR**). Début mars, **Vivendi** avait également annoncé la nomination de trois femmes (Dominique Hériard-Dubreuil, Aliza Jabes, Jacqueline Tammenoms Bakker), soit un conseil de surveillance de 12 membres, dont un tiers de femmes. **Vivendi**, comme d'autres groupes, jouent en même temps la carte de la diversité en proposant des femmes de nationalité étrangère.

PPR et **Vivendi** notamment, prennent ainsi de l'avance sur l'objectif fixé par l'Assemblée nationale. En janvier dernier, les députés ont adopté une proposition de loi imposant un quota de 40% de femmes dans les conseils d'ici à six ans, avec un palier intermédiaire de 20% dans trois ans. Ce texte marque déjà un assouplissement par rapport au projet initial, qui visait un taux de 20% dans deux

Une représentation à améliorer dans les banques

ans, et de 40% dans quatre ans. Dans les prochaines semaines, cette proposition de loi sera débattue par les sénateurs. Or, selon le baromètre **Capitalcom** dévoilé en début d'année (*L'Agefi* du 19 janvier), les conseils du CAC 40 ne comptent que 10,5% de femmes.

De son côté, **Sanofi-Aventis**, doit faire face au désistement «pour des raisons

personnelles» de Catherine Bréchnignac, la seule femme proposée cette année, et n'a pas encore donné le nom du ou de la futur(e) candidat(e). Or, sur 16 membres au conseil, le laboratoire ne compte qu'une seule femme, Claudie Haigneré.

Pour leur part, les conseils des banques s'ouvrent à la gent féminine. Ainsi, Laurence Debroux, membre du comité exécutif de **Sanofi-Aventis**, vient d'être cooptée au conseil de **Natixis**, seule femme sur 15 administrateurs. **BNP Paribas** élargit son conseil de 14 à 18 membres, en accueillant une cinquième femme, Meglena Kuneva, l'ancien commissaire européen en charge de la protection des consommateurs, et affiche désormais une proportion de 28% de femmes. De son côté, **Crédit Agricole SA** comptera une femme de plus à son conseil, mais elles ne seront que 3 sur 21 (14%).